

3 avril 2023

(23-2319)

Page: 1/1

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

**RESTRICTIONS À L'IMPORTATION DE VIANDE, DE PORC, DE VOLAILLE,  
DE LAIT ET DE PRODUITS LAITIERS, DE MATÉRIEL GÉNÉTIQUE  
ET DE BOVINS VIVANTS APPLIQUÉES PAR LE NIGÉRIA  
PRÉOCCUPATION COMMERCIALE SPÉCIFIQUE 523**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE BRÉSIL

Le document ci-après, reçu le 31 mars 2023, est distribué à la demande de la délégation du Brésil.

- 
1. Pour la quatrième fois, le Brésil soulève cette PCS au sujet de l'absence de réponse de la part du Nigéria concernant les propositions du Brésil relatives à des certifications sanitaires pour la viande de bœuf, de porc et de volaille; les buffles et les bovins vivants; le matériel génétique des bovins, des volailles et des buffles; les œufs à couver et les poulets d'un jour; et le lait et les produits laitiers; et au sujet du manque d'information concernant les prescriptions régissant l'exportation de peaux sèches de bovins. Le Brésil a présenté des propositions il y a plus de deux ans.
  2. Le Brésil a pris note de la déclaration du Nigéria dans laquelle le pays mentionne qu'il impose des restrictions à l'importation de certaines marchandises, compte tenu de restrictions économiques. Le Nigéria a fait savoir qu'il impose des restrictions pour protéger sa balance des paiements, entre autres raisons, une question qui ne relève pas de la compétence du présent Comité. Néanmoins, nous devons rappeler que la demande du Brésil concerne le manque de réponses aux propositions de certificat sanitaire et, par conséquent, relève de la compétence du Comité SPS. Le Nigéria a indiqué que ses autorités sanitaires analysaient ces propositions et a donc déjà admis que cette PCS avait été soulevée dans l'enceinte appropriée.
  3. Malgré plusieurs tentatives en vue d'obtenir une réaction aux propositions du Brésil, tant à Abuja qu'à Genève, dans le cadre du Comité SPS, ainsi que dans celui du Conseil du commerce des marchandises (CCM), il n'a pas été possible d'avancer sur les questions de procédure qui ont abouti à la représentation de cette PCS à la réunion en cours.
  4. Par cette nouvelle tentative, le Brésil espère recevoir des réponses de la part du Nigéria au sujet des propositions de certificats sanitaires en suspens pour les produits susmentionnés, ainsi que des renseignements sur les prescriptions sanitaires régissant l'exportation de peaux sèches de bovins.
-